



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
BTSA ACSE

Module :
M 52 Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial

Objectif général du module :
Identifier l'environnement professionnel et territorial de l'entreprise agricole.

L'agriculture n'est pas restée à l'écart des transformations macro-économiques et sociales et du mouvement général de globalisation. Néanmoins l'ancrage territorial reste une donnée constitutive de l'activité agricole.

Ce module propose trois entrées pour permettre au futur technicien supérieur de mieux piloter l'entreprise agricole et être acteur dans le développement du territoire.

D'une part l'agriculteur prend appui sur des partenariats multiples et de plus en plus complexes qu'il convient d'identifier, et au sein desquels les formes collectives tiennent une place importante. Les entreprises agricoles sont insérées dans des filières, parfois territorialisées.

D'autre part les décisions des agriculteurs ont des répercussions sur le territoire, et l'agriculture est partie prenante des dynamiques locales de développement.

Le territoire est donc à la fois ressource et lieu d'enjeux.

Une troisième entrée porte sur les mécanismes de construction de l'identité professionnelle d'agriculteur, en particulier dans un contexte d'attentes sociétales nouvelles (dont certaines locales) et de problématique de développement durable. Il s'agit de mieux comprendre comment les agriculteurs peuvent porter des valeurs et donner un sens à leur métier.

Rappel Horaires : 43,5h Cours SESG

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Objectif 1 : Identifier les partenariats et les modes d'organisation de l'activité de l'entreprise agricole

Objectif 1.1 Repérer les partenaires de l'entreprise agricole

Dans un premier temps on s'attachera à repérer les différents partenaires de l'entreprise agricole en identifiant leurs fonctions principales envers l'exploitation (Partenaires économiques et financiers ; partenaires de l'assurance et de la protection sociale ; partenaires du conseil et de l'accompagnement) et de leur statut juridique (partenaires privés ; partenaires publics et institutionnels ; partenaires associatifs et syndicaux ; nouveaux partenaires de l'économie sociale et solidaire, etc.)

Dans un second temps on ordonnera les partenaires, par exemple dans un schéma organisé autour de l'exploitation. Qui fait quoi, quels rôles, quels statuts ?

Objectif 1.2 Appréhender l'importance des modes d'organisation collective en agriculture, notamment par l'étude d'une filière

Ici il s'agira de souligner, en lien avec l'approche historique du M51, l'importance et l'intérêt des formes collectives d'organisation en l'agriculture. Ainsi on envisagera la diversité des formes d'organisation : coopératives, syndicats et associations, organismes mutuels, Organismes de Défense et de Gestion des produits, sociétés....

On montrera également que les nouveaux enjeux liés à l'agriculture (agro-écologie, « produire autrement », cf module M51) conduisent à l'émergence de nouvelles formes d'organisations collectives associant collectifs d'agriculteurs et autres acteurs locaux (Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique par exemple).

Concernant l'étude d'une filière, il s'agira de montrer l'intérêt des modes d'organisation collective de la profession agricole. Une approche comparative peut être envisagée dans cette perspective.

Objectif 1.3 Identifier les organismes et les exigences du contrôle réglementaire et de la certification des activités et des produits agricoles.

La réglementation s'adapte pour prendre en compte l'évolution des attentes sociétales vis-à-vis de l'agriculture et de l'alimentation. Les chefs d'entreprises agricoles peuvent s'engager dans des démarches volontaires de certification ou dans des filières économiques imposant ces certifications : c'est le cas lors de l'insertion dans une filière sous signe de qualité (signes officiels ou signes privés ouet/collectifs) ; ou venir de la demande d'acheteurs qui tentent de s'assurer de la qualité des produits (organismes certificateurs des filières sous signes de qualité ; certification IFS (International Food Standard) ou BRC(British Retail Consortium) ; normes Iso 22000 ; Iso 14001 ; Iso 50001). Le technicien supérieur doit être en capacité de comprendre le cadre légal, son application, ses évolutions. doit connaître les organismes compétents du contrôle réglementaire, ce qu'est un cahier des charges, les modalités de contrôle et de sanctions. L'équipe pédagogique se concertera pour illustrer avec des cas concrets (cf module M55 et M56) et analysera comment cette dimension impacte la conduite des entreprises agricoles.

Partenaires économiques et financiers ; partenaires de l'assurance et de la protection sociale ; partenaires du conseil et de l'accompagnement ; partenaires publics et institutionnels ; partenaires associatifs et syndicaux ; nouveaux partenaires de l'économie sociale et solidaire.
Coopératives, syndicats et associations, organismes mutuels, ODG, société ; Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique (GIEE)
Services publics de contrôle ; organismes de certification ; cahiers des charges ; conditionnalités ; signes officiels de qualité ; mentions valorisantes ; marques privées ; marques collectives.

Objectif 2 : Préciser la place de l'activité agricole dans le développement durable d'un territoire

Le volume horaire pour atteindre cet objectif doit être complété par l'activité pluridisciplinaire. L'équipe pédagogique se concertera pour donner une cohérence à l'ensemble sur la base d'une étude de cas concret. L'ambition de cet objectif est de faire en sorte qu'un technicien supérieur (qu'il soit agriculteur, conseiller ou animateur) soit en capacité d'analyser les rôles des activités agricoles sur le territoire de proximité, tout en prenant conscience que des forces de pression s'exercent depuis l'extérieur.

De ces rôles et de leurs effets dépendront bien entendu l'identité professionnelle (étudiée dans l'objectif 3) mais aussi la robustesse du développement des exploitations agricoles : selon que les activités agricoles s'inscrivent dans la dynamique locale, trouvent des synergies avec d'autres activités et répondent à des attentes sociétales. D'un autre point de vue, les dynamiques économiques et sociales observées sur le territoire local impactent souvent les activités agricoles, positivement ou négativement.

Il découle de ce regard croisé la capacité à réaliser un diagnostic agricole territorial qui débouche sur la mise en évidence d'enjeux hiérarchisés au niveau de la relation activités agricoles/territoire. Au cours de ces dernières décennies, les politiques publiques (cf M51) ont eu tendance à donner une place croissante aux décisions prises au niveau local, souvent le plus pertinent pour répondre aux problèmes. En Europe et en France, le principe de subsidiarité et la politique de développement rural ainsi que les différents actes de la décentralisation ont participé à ce mouvement. Il ressort que les acteurs locaux disposent de moyens pour tenter d'infléchir des tendances tant internes qu'imposées de l'extérieur. L'étudiant doit comprendre comment, dans leurs projets de développement, les exploitants, conseillers ou techniciens ou animateurs intègrent ces réalités locales.

L'ambition de cet objectif n'est pas un inventaire exhaustif des mesures et procédures de développement local. Elle est de comprendre comment agriculture et territoire (compris comme un ensemble d'activités, de ressources et d'acteurs) peuvent se renforcer mutuellement, et s'inscrire dans une perspective de développement durable et soutenable.

En cela les réflexions locales (au sein des Chambres d'agriculture, des Groupes de développement agricole, des Fédérations de CUMA), sur la mise en place des Groupements d'Intérêt Economique et Ecologique dans le cadre de l'agro-écologie et de la double performance économique et écologique des exploitations agricoles, peuvent fournir un cadre privilégié pour conduire cet objectif.

Objectif 2.1 Identifier les relations entre activités agricoles et territoire

A partir d'un cas concret, il s'agira ici d'identifier les relations réciproques entre les activités agricoles et le territoire sur lequel elles se situent. On cherchera à définir un territoire pertinent en croisant et en hiérarchisant selon les situations locales, différents critères : géographiques, politiques et institutionnels (communes, communautés de communes ou d'agglomération, etc...), présence d'un projet de développement (Pays, PNR), unité économique, ou encore, par exemple, sur la base d'un fonctionnement écologique (bassin versant) et d'enjeux agro-écologiques.

La multifonctionnalité de l'agriculture pourra être mise en avant ainsi que les externalités (positives ou négatives) des activités agricoles sur le territoire.

Dans un autre sens, on s'attachera à identifier les effets de la dynamique économique et sociale du territoire sur les activités agricoles.

Objectif 2.2 Identifier les acteurs, leurs logiques et les enjeux locaux

L'identification des acteurs économiques, sociaux, environnementaux et politiques, tant internes qu'externes, constitue une étape importante de l'objectif 2.

Il sera tout aussi important de repérer les logiques de ces acteurs notamment et principalement sur le sujet des relations entre les activités agricoles et le territoire.

Les logiques d'actions des acteurs s'expliquent souvent par les enjeux perçus par eux et les relations qu'ils entretiennent les uns les autres.

On s'intéressera donc dans ce sous-objectif à repérer les enjeux relatifs à la relation entre les activités agricoles et le territoire ; ce qui supposera de procéder à un rapide diagnostic du territoire.

Objectif 2.3 Repérer les modes d'élaboration d'un projet de développement

A partir du cas concret on s'intéressera à la **mise en évidence du mode d'élaboration du projet de développement durable du territoire**. La réalisation de cet objectif s'articule avec l'objectif 2.2 : toutefois, on est ici dans la compréhension de l'élaboration du projet. La généalogie du projet et les acteurs-clés seront identifiés ainsi que les méthodes et outils utilisés (par exemple : réalisation d'un diagnostic partagé ; méthodologie d'un Agenda 21 local ; cadre imposé par la procédure de développement par exemple dans le cadre d'un PNR, d'une convention régionale de développement ; etc...). Tous les acteurs d'un territoire (repérés dans l'objectif précédent) ne s'impliquent pas nécessairement dans le projet de territoire étudié. Si dans l'objectif 2.2 on cherche à mettre en évidence les logiques des acteurs identifiés (par rapport à leurs intérêts et enjeux particuliers), ici, il s'agit de voir comment dans le projet des alliances et compromis sont établis ou comment naissent et ne trouvent pas de solution des conflits.

On repérera les finalités et objectifs stratégiques poursuivis et plus particulièrement ceux qui concernent la relation entre les activités agricoles et le territoire. On tentera de comprendre ces objectifs au regard des enjeux, atouts-contraintes, opportunités et menaces.

Objectif 2.4 Etudier la conduite d'une action de développement

Dans ce sous-objectif, il s'agira d'étudier la partie opérationnelle d'un projet de développement durable. On s'intéressera à une action concrète de développement ; la fiche-actions permettra de comprendre ses objectifs, d'identifier les partenaires et la répartition des rôles ainsi que les modes de financements et cofinancements ; la lecture de la fiche actions ne suffira pas, il faudra aussi s'intéresser au le déroulement concret de l'action, son animation et son évaluation en vue de sa régulation.

Territoires ; diagnostic de territoire ; enjeux ; indicateurs ; logiques d'acteurs ; interactions ; antagonismes, démarche de projet collectif ; synergies, stratégies, plan d'actions ; partenariats ; financements ; évaluation ; animation.

Objectif 3 : Appréhender la place de l'agriculteur dans la société et dans son territoire

Les décisions prises par les agriculteurs ne découlent pas seulement de raisonnements de type technico-économiques et d'arbitrages visant à concilier des aspirations en terme de revenu, qualité de vie, transmission de l'exploitation, ... Les valeurs que porte l'agriculteur(trice) en tant que personne humaine (travail, engagement, responsabilité, citoyenneté, épanouissement personnel...) et les représentations de la réussite dans son métier (réussite technique, reconnaissance sociale, satisfaction des besoins de la société,...), pèsent aussi dans les choix stratégiques.

Avec l'essor des formes sociétaires en agriculture (GAEC,...), cette réflexion sur les valeurs (convergence, complémentarité) trouve toute sa place et participe à la compréhension de la robustesse de ces modes d'organisation collective.

Comprendre le fonctionnement de l'entreprise agricole, c'est donc aussi identifier les valeurs motrices de ceux qui la pilotent.

Cette dimension de l'analyse de l'exploitation prend davantage d'importance dans un contexte de demandes sociétales nouvelles et parfois contradictoires. La démarche stratégique s'enrichit : prise en compte du long terme, place des biens et services non marchands, coûts externalisés, réflexion sur l'origine géographique des intrants, ... Il s'agit d'une nouvelle posture en termes de prise de décision qui s'inscrit bien dans la perspective d'un développement soutenable.

Plus profondément les enjeux actuels vis-à-vis de l'agriculture et l'évolution des attentes sociétales viennent interpellier les valeurs, bousculer les représentations traditionnelles du métier, et parfois ébranler l'identité professionnelle. Comment, au sein de son entreprise comme dans son environnement professionnel et territorial, l'agriculteur(trice) peut-il (elle) porter des valeurs et donner un sens à son métier ?

L'ambition affichée dans cet objectif 3 se situe en termes de sensibilisation et d'illustration, sans prétendre à l'acquisition d'un socle sociologique. Mais le futur technicien supérieur doit être conscient de l'importance de ces questions.

Cet objectif sera conduit en lien avec les modules M51, M56, M59, et M11.

Objectif 3.1 Repérer des mécanismes de construction d'une identité professionnelle agricole.

Si la présentation de quelques concepts est nécessaire (identité, valeurs, représentations), l'objectif est bien de repérer des mécanismes de construction d'une identité professionnelle agricole, sans prétendre à l'exhaustivité.

Les objectifs poursuivis se situent à plusieurs niveaux :

- Enrichir la compréhension des choix stratégiques et des mécanismes d'arbitrage dans le cadre de la prise de décision sur l'entreprise agricole
- Souligner la place des valeurs et représentations pour expliquer l'importance de certains modes d'organisation en agriculture (coopératives, GAEC, filières territorialisées, implication des agriculteurs dans le développement des territoires),
- Permettre d'ouvrir une réflexion plus large dans l'objectif 3.2.

La démarche pédagogique partira donc de situations concrètes (visites d'exploitations agricoles) et donnera une large place à des témoignages d'agriculteurs, de responsables professionnels. Un travail documentaire pourra venir en complément.

L'étude et la réflexion peuvent se mener à deux échelles : à une échelle globale ou à une échelle locale. A une échelle globale, on peut s'intéresser à la construction d'une identité professionnelle après la seconde guerre mondiale autour de l'activité de la JAC et par le biais des politiques agricoles, nationales puis européennes. Les contours de cette identité professionnelle peuvent être tracés à partir de témoignages passés (par l'intervention d'un témoin local, par la lecture de documents écrits ou vidéos). Sur la période récente (années 1980-2000) la crise d'identité qui a touché le monde agricole pourra être abordée et illustrée à partir de l'étude de documents et articles de la presse professionnelle (voir références bibliographiques)

A une échelle locale, la question de l'identité professionnelle pourra être illustrée en prenant appui sur l'histoire du territoire et de ses acteurs territoriaux : construction par rapport à l'adoption de techniques modernes et productives, par rapport à une race, par rapport à un produit dans le cadre des filières territorialisées, par rapport à un mode de vie, etc....

Identité ; valeurs ; représentations ; travail ; réussite professionnelle ; reconnaissance professionnelle ; épanouissement ; responsabilité ; citoyenneté, rôle social, engagement ; sens du métier.

Objectif 3.2 Identifier l'influence des nouvelles attentes sociétales sur l'identité professionnelle.

Ici il s'agit d'illustrer ce changement de posture évoqué précédemment, à savoir la prise en compte dans le raisonnement stratégique et la prise de décision (module M56), de facteurs et problématiques nouvelles (identifiées dans le cadre du module M51).

Ainsi pourront être abordés et illustrés :

- La place des valeurs éthiques et citoyennes : renoncer à certains choix « rentables » au nom de l'éthique (origine des aliments du bétail, adoption d'une innovation biotechnologique, bien-être animal, refus des OGM, etc...)? Inversement emprunter des chemins nouveaux conformes à ses valeurs et cohérents avec les attentes sociétales, malgré les incertitudes sur la rentabilité économique ?
- La prise en compte dans le calcul économique, des coûts et bénéfices externalisés
- La prise en compte de biens et services non (encore) marchands tels que les services éco-systémiques (lien avec module M59)
- L'arbitrage entre intérêt individuel de l'agriculteur et intérêt collectif (filières collectives,...)
- Les contradictions entre court terme et long terme (réduction des coûts de production qui peut entraîner une érosion du capital naturel donc des risques à long terme,...)
- La place des valeurs esthétiques et culturelles liées à l'activité agricole (paysage, patrimoine)
- ...

Dans un second temps, la réflexion s'ouvrira sur l'évolution de l'identité professionnelle et du sens du métier.

Les visites d'entreprise peuvent être l'occasion d'enrichir le débat. La réalisation de cet objectif nécessite donc une coordination au sein de l'équipe pédagogique. On peut aussi envisager l'intervention de responsables professionnels tout comme des travaux sur des supports écrits ou vidéos.

Ethique ; citoyenneté ; responsabilité ; bioéthique ; services éco systémiques ; valeurs esthétiques et culturelles ; temps long – temps court ; intérêt individuel – intérêt collectif ; perception du progrès, de la modernité ; complexité et incertitude ; conflits de valeurs ; arbitrage ; changement de posture, développement soutenable.

Activités pluridisciplinaires : M51 – M52 – M57 – M59

Activités pluridisciplinaires : Exploitation agricole et territoire

Histoire-géographie : 20 heures
Sciences économiques : 10 heures
Sciences agronomiques : 10 heures

La stratégie pédagogique proposée est de partir de l'exemple d'une exploitation agricole, d'identifier les éléments de son environnement, proches ou lointains, passés, présents ou futurs, avec lesquels elle interagit et oriente ses activités. Les équipes pédagogiques ont toute liberté pour organiser cette approche pluridisciplinaire. Elles peuvent retenir diverses stratégies pédagogiques ou formes d'organisations matérielles selon leurs choix ou compétences internes (plusieurs cas d'exploitations, plus ou moins étalés dans le temps, pour illustrer une diversité de situations, un cas suivi et support d'illustrations, un ou des temps fort concentrés selon la progression des enseignements....).

Dans tous les cas, les équipes auront le souci de bien choisir le ou les cas étudiés dans des territoires qu'il faudra caractériser sous leurs divers angles (géographiques, historiques, économiques, sociaux, agronomiques, environnementaux....). On pourra par exemple réaliser une analyse multi scalaire du territoire, afin d'y placer l'exploitation agricole et ses activités. Cette étude pourra être organisée à partir de lectures de paysages, de rencontres avec les acteurs, d'analyses de cartes, de photographies. Le registre parcellaire graphique ou d'autres systèmes d'information géographiques (SIG) peuvent être les outils pour situer géographiquement le parcellaire de l'exploitation, le caractériser sous ses divers aspects (agro pédo climatiques, environnementaux, patrimoniaux...) auxquels il est soumis et qui caractérisent l'agro écosystème de l'exploitation et de son territoire.

L'objectif est bien de partir de l'exemple pour rendre les enseignements concrets et mettre les étudiants en situation de découverte d'outils, de mobilisation de savoirs, d'analyse et compréhension d'enjeux complexes. Une restitution des travaux réalisés aux acteurs enquêtés est conseillée. Cette restitution est souvent source d'implication pour les étudiants, implique les partenaires et peut participer de la mission « animation développement » des établissements d'enseignements agricoles. Enfin cette pluri doit aider à l'acquisition des compétences évaluées en E 7.

L'objectif 3 du M 52 (identité professionnelle) ne sera pas oublié dans cette pluri qui pourra sans doute servir à alimenter la réflexion ou construction personnelle, forcément longue et étalée dans le temps, des jeunes autour de ce thème.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Sur objectif 1 :

Jean-François Ayats, Serge Cordellier, Jean Vincent Louis Marie Voisin (coord), L'univers des organisations professionnelles agricoles, POUR n°196/197 - Mars 20 08

Sur objectif 2 :

Jean-François Ayats, Jean-Claude Bontron, Geneviève Fernier, Joseph Gauter et Xavier Guiomar (coord), **Réforme des collectivités et gouvernance territoriale**, POUR n°209-210 - Juin 2011

« **Projet de territoire, partenariat et formation** »

Partie III de l'ouvrage, « **Géoagronomie, paysage et projets de territoire**. Sur les traces de Jean-Pierre Deffontaines » . Sylvie Lardon, coord. Edition Quae 2012.

On pourra en particulier consulter dans cet ouvrage :

- o **Agriculture et projet de développement durable des territoires**. S Lardon, Cl Beranger, J Brossier
- o **Construire un projet territorial agroenvironnemental. Le concept de système agraire revisité**. Ch Toussaint Soulard, F Kockmann

Sur objectif 3 :

Vidéos

Les paysans, 60 ans de révolution, en 3 épisodes de 52 minutes, 2009

un film de Karine Bonjour et Gilles Perez, Commentaires et consultant historique Emmanuel Laurentin, une coproduction de Treize Au Sud et France télévision (Pôle France 3 et les antennes régionales de Limousin Poitou Charentes, Aquitaine, Lorraine, Champagne Ardenne, Méditerranée, Sud), la Chaine Histoire et France Télévisions DVD.

Les fils de la terre ; Un film de Edouard Bergeon ; 90 min – DCP – France 2011

<http://www.lesfilsdelaterre.fr/LES-FILS-DE-LA-TERRE>

Rencontres sur la voie lactée, 1h 34min ; 2000 ; Réalisé par [Jurg Neuenschwander](#) ;

Des vachers africains rendent visite a des laitiers suisses: rencontre entre deux mondes, deux modes de production.

Ouvrages, articles, ...

F. Purseigle, **Les sillons de l'engagement. Jeunes agriculteurs et action collective**, L'Harmattan, 2004

Jean Pluvinage, Jean-François Le Clanche et Jean-François Ayats (coord), **Innovations et alternatives en agriculture** POUR n°212 - Décembre 2011

Céline Laisney, **Les agriculteurs dans la société français**, Centre d'études et de prospectives, n°14, avril 2010 ; 4 pages

H Mendras, **La fin des paysans**, Actes Sud, 1992.

B Hervieu et F Purseigle, **Sociologie des mondes agricoles**, Armand Colin, 2012

B Hervieu et J Viard, **L'archipel paysan**, édition s de l'Aube, 2001

Y Le Bourdonnec, **Des paysans heureux**, Flammarion, 1994

M Onfray (entretien), « **il existe une avant-garde éclairée de la paysannerie** », in Les nouveaux paysans, Le Monde Hors-série, oct-décembre 2012

JM Moriceau, Que reste-t-il des paysans ?, in Les nouveaux paysans, Le Monde Hors-série, oct-décembre 2012

Geert Mak. **Que sont devenus les paysans ? 1950 – 2000**. Collection Mémoires. Ed Autrement. 2005

Sylvie Sens, Véronique Soriano. **Parlez-moi d'élevage. Analyse de représentations d'éleveurs**. Educagri éditions, 2001

Gambino M, Laisney C, Vert J., (coord). **Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs.** Centre d'études et de prospective, SS, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, 2012.

Hervieu Bertrand *et al.*, **Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole**, Paris, Presses de Sciences Po « Académique », 2010, 456 pages. ISBN : 9782724611649

Anne Guillaumina, Anne-Charlotte Dockès, Edmond Tchakérianb, Daniel Daridanc, Sylvain Gallotd, Bernard Hennione, Aurélie Lasnierf, Christophe Perrota **Demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture: attitudes et pratiques des agriculteurs.** Courrier de l'environnement de l'INRA n°56, décembre 2008

Annie Dufour, Cécile Bernard et Marie Alix Angelucci, « **Reconstruction des identités professionnelles autour de la multi-fonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais.** », *Ruralia* [En ligne], 12/13 | 2003

Lémery B., (2011). **Les agriculteurs : une profession en travail.** In : Béguin P., Dedieu B., Sabourin E., (dir.), 2011, **Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation**, Paris, Editions l'Harmattan.

Lémery B., Ingrand S., Dégrange B., Dedieu S., 2005, **Agir en situation d'incertitude : le cas des éleveurs de bovins allaitants**, *Economie Rurale*, juillet-août, 288 : 57-69.

Lémery B., 2003, **Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture**, *Sociologie du Travail*, 45/1 : 9-25.

D. Jacques-Jouvenot, Conférence « **Transmission et rupture de transmission** », Agridea, 18 juin 2008, Lausanne